

Le sens et l'histoire du vocable *bobettes* *The history and meaning of the term bobettes*

Gabriel Martin

Volume 19, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082738ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1082738ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Martin, G. (2021). Le sens et l'histoire du vocable *bobettes*. *Rabaska*, 19, 53–64.
<https://doi.org/10.7202/1082738ar>

Résumé de l'article

Le vocable *bobettes* est couramment employé au Québec dans les situations de communication informelles comme nom de sous-vêtement. D'origine obscure, ce vocable a une histoire plutôt riche dont les grandes lignes sont ici révélées pour la première fois. Apparu dans le vocabulaire de la mode canadienne-française durant les années 1920, il est d'abord employé pour référer aux jeunes femmes qui portent les cheveux à la garçonne puis à un type de culotte portée par celles-ci. Après une éclipse d'une trentaine d'années, le vocable regagne en vigueur dans les années 1970. Il désigne alors des sous-vêtements aussi bien féminins que masculins.

Le sens et l'histoire du vocable *bobettes*

GABRIEL MARTIN

Université de Sherbrooke

Loin d'être l'apanage d'une seule science, l'étude diachronique des mots d'un peuple se situe en fait au carrefour de la linguistique, de l'histoire et de l'ethnologie, trois disciplines complémentaires et par endroit chevauchantes, aptes à s'entréclairer fructueusement. Ces disciplines, en dépit de leur connivence naturelle, n'accordent cependant pas le même degré d'attention à toutes les sphères d'expression de la culture, en raison de circonstances souvent adventices. Ainsi, de nombreux sous-vêtements anciens ont été conservés pour leur intérêt ethnologique dans plusieurs musées du Québec, où ils ont fait l'objet d'interprétations et d'expositions¹, tandis que se fait encore attendre l'étude linguistique particulière des noms donnés à ce genre d'artéfacts intimes dans la langue populaire.

Cet article s'intéressera à l'évolution sémantique d'un de ces noms peu étudiés, le substantif féminin *bobettes*, usuel au Québec dans les situations de communication informelles. Après avoir donné un aperçu des sens qui sont actuellement prêtés à ce vocable, nous synthétiserons les bribes de connaissances historiques déjà diffusées à son sujet. Nous retracerons ensuite les divers emplois qui en ont été faits en français du Québec au fil du temps, ce qui nous permettra d'offrir certaines hypothèses sur sa provenance probable, demeurée obscure jusqu'à ce jour. Enfin, en annexe, nous décrivons sommairement le sémantisme du vocable dans un encadré synthétique.

L'article s'inscrit dans la tradition de collégialité qui unit fréquemment les linguistes et les ethnologues d'Amérique française, réputés pour leur volonté de mettre en dialogue leurs perspectives distinctes. Il est fondé sur une approche linguistique et se concentre donc sur la description de l'usage

1. La conservation et l'interprétation de sous-vêtements est particulièrement fréquente depuis le dernier quart du xx^e siècle, durant lequel les musées du costume et de la mode se sont démocratisés au Québec (voir Alexia Fontaine, *Conditions d'émergence et développement des collections vestimentaires : patrimonialisation, muséalisation, virtualisation*, thèse de doctorat en ethnologie et patrimoine, Québec, Université Laval, 2017). Il suffit par ailleurs de parcourir la base de données Artefacts Canada [app.pch.gc.ca/application/artefacts_hum/indice_index.app], pour constater que les sous-vêtements font de nos jours partie de nombreuses collections muséales.

bobettes [bɔbɛt] n. f. plur.

Q/C FAM. Sous-vêtement couvrant le bassin et fermé par un entrejambe.

⇒ slip.

↓ caleçon, culotte.

« On ne voit jamais de serviettes, de bobettes ou de chaussettes qui traînent dans les appartements des magazines de décoration » (La Presse, 2003).

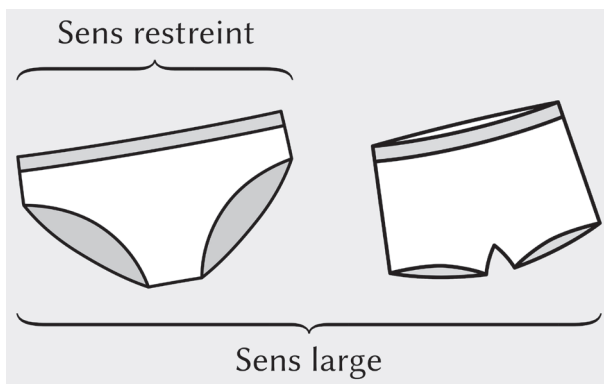
ÉTYMOLOGIE

1930 (in TLFQ); origine inconnue.

* Dans cet article, *slip* est consigné comme un quasi-synonyme de *bobettes*, alors que *caleçon* et *culotte* le sont comme des hyponymes de *bobettes*, c'est-à-dire des mots de sens plus étroit ou plus précis. Dans le même dictionnaire, les mots *slip*, *caleçon* et *culotte* sont respectivement définis par « Culotte basse, moulante et échancrée sur les cuisses qui se porte comme sous-vêtement », « Sous-vêtement masculin couvrant le corps de la taille aux cuisses » et « Sous-vêtement de femme ou d'enfant, couvrant le bassin et fermé par un entrejambe », des définitions qui semblent contradictoires lorsque mises en rapport avec le système de renvois de l'article « bobettes ». Cette apparente incohérence reflète simplement que le mot *bobettes* aurait plus heureusement été défini avec deux sens distincts : un sens générique (duquel *caleçon* et *culotte* sont les hyponymes) et un sens plus spécialisé (duquel *slip* est le quasi-synonyme).

Article « bobettes » dans le dictionnaire québécois *Usito**.

Source : *Usito*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2013, article « bobettes », en ligne [usito.usherbrooke.ca/définitions/bobettes], consulté le 18 juin 2021 (utilisation équitable)



Sens restreint et sens large du mot *bobettes*

Illustration des sous-vêtements prototypiques auxquels réfère le mot *bobettes* au sens restreint (*stricto sensu*) et au sens large (*lato sensu*) en français québécois contemporain.

Source : Dessin inédit par Gabriel Martin (licence CC BY-SA 4.0)

du vocable. Il vise à fournir des informations historiques et sémantiques qui pourraient alimenter ou inspirer des recherches ethnologiques connexes sur les vêtements intimes au Québec.

Quel est le sens contemporain de *bobettes* ?

Les dictionnaires généraux les plus connus, tant européens que nord-américains, définissent l'acception québécoise de *bobettes* de manières assez similaires. Alors que le *Larousse* parle d'un « Sous-vêtement féminin ou masculin (culotte, slip, caleçon) habillant le corps, de la taille au haut des cuisses² » et le *Robert* d'un « Sous-vêtement masculin ou féminin qui couvre le bassin³ », *Usito* y voit un peu plus précisément un « Sous-vêtement couvrant le bassin et fermé par un entrejambe⁴ ».

Ces définitions sont plutôt bonnes, mais elles ne reflètent pas explicitement toutes les nuances de l'usage contemporain observable. De fait, le sémantisme du mot *bobettes* est sujet à une certaine variation sur laquelle les locuteurs et locutrices du français québécois ne s'accordent pas unanimement. Il suffit en effet d'interroger quelques personnes pour constater que le mot est à même de susciter des débats sémantiques aussi passionnés qu'humoristiques.

À travers une diversité d'usages, il est toutefois possible de dégager deux interprétations dominantes. D'un côté, certains locuteurs associent un sens relativement précis au mot et assimileront donc spécifiquement les bobettes à un sous-vêtement moulant, échancré en triangle, qui recouvre le sexe et une bonne partie du fessier, mais laisse à découvert l'essentiel des cuisses⁵. Dans le camp opposé, on considère plutôt que le mot véhicule un sens assez vague et qu'il englobe donc aussi d'autres types de sous-vêtements comme les caleçons et boxeurs amples, conformément à ce que suggèrent les dictionnaires consultés.

2. *Le Petit Larousse illustré 2022*, Paris, Larousse, 2021, article « bobettes ». Le mot *bobettes* a été introduit dans le millésime 2007 de ce dictionnaire, publié en 2006.

3. *Le Petit Robert de la langue française 2022*, Paris, Le Robert, 2021, article « bobettes ». Le mot *bobettes* a été introduit dans le millésime 2013 de ce dictionnaire, publié en 2012.

4. *Usito*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2013, article « bobettes », en ligne [usito.usherbrooke.ca/définitions/bobettes], consulté le 18 juin 2021.

5. Cette acception est celle que nous donnions personnellement au mot, à titre de locuteur québécois. Une enquête sémasiologique informelle effectuée en 2021 auprès d'une vingtaine de locuteurs de Sherbrooke, Montréal et Québec âgés de 18 à 80 ans a confirmé que cette interprétation est répandue. La boutique sherbrookoise Mesbobettes, spécialisée dans la vente de sous-vêtements masculins, utilise par ailleurs elle-même le sens plus restreint sur son site Web : « La coupe bobette aussi appelée slip ou brief est ajustée et moulante. Elle enveloppe le sexe masculin et le fessier sans couvrir la cuisse comme un boxer ou un caleçon. Elle offre un bon support et une liberté de mouvement plus grande. [...] Les bobettes sont le sous-vêtement invisible par excellence : il se camoufle en dessous de tous types de vêtements. » (*Mesbobettes*, Sherbrooke, 2020, page « Bobettes », en ligne [www.mesbobettes.ca/collections/bobettes], consulté le 18 juin 2021).

Que savons-nous déjà sur l'histoire de *bobettes* ?

Absent des principaux dictionnaires historiques⁶, le mot *bobettes* n'a pas encore livré les secrets de son étymologie. Les ouvrages de référence généraux les plus récents le font unanimement remonter à 1930, mais n'en révèlent guère plus et le disent d'« origine inconnue⁷ ».

Du reste, les données d'une vaste enquête linguistique menée au tournant des années 1970 suggèrent que le mot *bobettes* se serait d'abord ancré à Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean en référence à ce que l'on nommait plus couramment *petites culottes*, *step-in* ou *caleçon* ailleurs au Québec⁸. Sans pouvoir expliquer l'origine vraisemblablement régionale de l'emploi, les spécialistes des parlers charlevoisiens et saguenay-jeannois ont avancé l'hypothèse que *bobettes* pourrait provenir du nom d'une marque commerciale⁹, peut-être anglaise¹⁰. Au-delà de ces fragiles conjectures, aucune explication convaincante n'a été proposée à ce jour¹¹. L'histoire du mot demeure donc essentiellement obscure.

Les jeunes Bobette

Un retour aux sources primaires nous apprend que le nom qui nous occupe, ou du moins son homophone, a déjà été employé comme... surnom de jeune fille ! D'abord attestée en France, la dénomination est popularisée à la fin du XIX^e siècle par le personnage de Bobette Langlois, protagoniste de la célèbre

6. Nous avons consulté les principaux dictionnaires historiques existants, dont le *Dictionnaire historique du français québécois* (sous la direction de Claude Poirier, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998) et le *Dictionnaire historique de la langue française* (sous la direction d'Alain Rey, Paris, Le Robert, 2010).

7. Les rubriques étymologiques des articles « bobettes » du *Robert* et d'*Usito* (*op. cit.*) comportent toutes les deux la mention « origine inconnue » et la date de 1930, laquelle est manifestement tirée d'un corpus numérique du TLFQ (*Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Université Laval, page « Fichier lexical informatisé », en ligne [www.tlfq.ulaval.ca/fonds/], consulté le 18 juin 2021).

8. Ces données reflètent l'usage de personnes nées vers le début du XX^e siècle. Les vocables *petites culottes* et *step-in* étaient d'usage généralisé chez ces locuteurs de l'ensemble du Québec, alors que l'emploi de *caleçon* caractérisait la langue de ceux qui habitaient la partie ouest de la province (Gaston Dulong et Gaston Bergeron, *Le Parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, question 1962). De nos jours, *petites culottes* et *caleçon* sont toujours en usage, alors que *step-in*, généralement prononcé [ste.pɪn], est relativement inusité et s'entend presque exclusivement chez quelques locuteurs nés durant le troisième quart du XX^e siècle ou antérieurement.

9. Claude Verreault et Claude Simard, *La Langue de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean : un français qui a du caractère*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, p. 66.

10. Gaston Bergeron, *Discours simple ! Mots du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de Charlevoix entendus, perdus et retrouvés dans la tradition française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017, p. 44.

11. D'ingénieuses et courageuses tentatives d'explications étymologiques ont aussi été offertes par l'auteur montréalais Jean Séguin (*Recueil d'expressions et de mots québécois*, vol. 2, Saint-Constant, Broquet, 2009, p. 107-109), mais les développements qu'il offre relèvent d'étymologies populaires, basées sur des rapprochements phonétiques plutôt fantaisistes qu'un œil professionnel se voit contraint de disqualifier.

MOTS D'ENFANTS



—Bobette, si tu regardes trop souvent dans la glace, tu deviendras laide, laide...

—Oh! marraine! comme tu as dû te regarder souvent, toi!

Extrait d'un journal ancien

Scène humoristique dans laquelle *Bobette* est employé comme surnom de jeune fille.

Source : [Anonyme], « Mots d'enfants », *Le Canard*, Montréal, vol. 37, n° 4, 23 novembre 1913, p. 8, col. 4 (domaine public)

comédie *Le Nouveau Jeu* du dramaturge Henri Lavedan. Quelques années plus tard, le nom propre *Bobette* apparaît de manière récurrente dans les périodiques du Québec, qui publient fréquemment des œuvres de la littérature populaire française. Ainsi, on le relève dans cet extrait d'un feuilleton du romancier lyonnais Paul Bertnay, reproduit dans un hebdomadaire montréalais en 1904 :

on vit apparaître aux Folies-Nouvelles cette **Bobette** dont le nom seul allait faire courir tout Paris au music-hall du boulevard de Strasbourg. Ah ! une apparition sensationnelle, on peut le dire. **Bobette**, la favorite d'aujourd'hui de ce public qui n'est qu'emballément, caprice et oubli, — **Bobette** était sortie de l'ombre voilà cinq ou six mois¹².

N'étant aucunement associé à un sous-vêtement, le surnom *Bobette* se diffuse dans l'usage du Québec comme la simple féminisation de *Bob* au début du xx^e siècle. À titre d'exemple, il est employé en 1910 comme pseudonyme par une vingtenaire qui demande qu'on analyse son écriture dans une chronique de graphologie¹³. De même, en 1926, une jeune fille de 12 ans nomme *Bobette*

12. [Paul Bertnay], « La Fille de Gilbert », *Le Samedi*, Montréal, vol. 16, n° 25, 26 novembre 1904, cahier « Feuilleton du "Samedi" », p. 121.

13. [Anonyme], « Graphologie », *Le Canada*, Montréal, vol. 8, n° 218, 17 décembre 1910, p. 10, col. 2.

la « petite chatte, blanche et noire¹⁴ » au centre de la composition qu'elle soumet en toute innocence à un concours littéraire pour enfants.

Le chapeau bobette

Parallèlement à son usage comme surnom, le nom *bobette* apparaît dans le vocabulaire de la mode québécoise au début des années 1920. Le mot est alors employé comme complément juxtaposé pour référer à un type de couvre-chef féminin, le *chapeau bobette*, mieux connu de nos jours sous le nom de *chapeau cloche*. Inventé par la modiste Caroline Reboux, il s'agit d'une coiffure arrondie faite de feutre souple popularisée durant l'entre-deux-guerres par les *flappers*, ces jeunes femmes anticonformistes et émancipées qui affichaient volontiers une allure à la garçonne.

On relève les premières mentions du « chapeau “Bobette” » en 1923, dans les publicités d'un magasin de luxe montréalais ayant importé des pièces de haute couture new-yorkaise¹⁵. Pourquoi ce nom étonnant ? Les journaux de l'époque offrent un indice révélateur en précisant que les « modèles “BOBETTE” [sont] faits spécialement pour les personnes qui ont les cheveux coupés¹⁶. » Or, la coupe de cheveux adoptée par de nombreuses *flappers* était justement dite *bob cut* ou *bobbed hair* en anglais.

Le passage de l'anglais *bob* ou *bobbed* vers un signifiant français formé avec l'élément suffixal *-ette* pourrait s'expliquer de différentes manières : le néologisme sémantique formé à partir du nom propre *Bobette*, employé par antonomase et sélectionné sous l'effet d'une attraction paronymique ; l'innovation formelle par l'adjonction du suffixe à la racine anglaise, faite sur le modèle d'un mot comme *suffragette* ; la lexicalisation d'une hypothétique prononciation populaire de *bobbed*, qui aurait été naturalisé en *[bɔbɛd] d'après une lecture graphique et dont la dernière consonne aurait été dévoisée de manière à donner [bɔbɛt].

Bien que le mécanisme d'emprunt exact puisse difficilement être établi, la parenté de *bobette* avec *bobbed* demeure assez probable, d'autant plus qu'à l'époque les francophones du Québec avaient formé une petite famille de mots d'après la forme anglaise. En effet, dans les années 1920, on parlait parfois aussi de cheveux *bobés* ou *bobbés* pour désigner les cheveux courts, comme en témoigne cet extrait plutôt incisif d'un journal de 1923 : « que celle qui livre sa chevelure aux ciseaux du coiffeur soit assurée que ses cheveux frisent naturellement, ou bien, qu'elle soit résolue d'avance à disposer d'une heure,

14. Rose-Aimée Gagné, « Bobette est gourmande », *Le Soleil*, Québec, 35^e année, n° 235, 6 octobre 1926, p. 16, col. 5.

15. The John Murphy Company Ltd, « Exposition officielle de chapeaux d'hiver », *La Presse*, Montréal, 40^e année, n° 12, 27 octobre 1923, p. 13, col. 6-7.

16. Au bon marché Letendre Ltée, « Chapeaux de Luxe Tenné », *La Presse*, Montréal, 40^e année, n° 16, 2 novembre 1923, p. 26, col. 7-8.



Norma Shearer, vers 1927

L'actrice d'origine montréalaise Norma Shearer, vedette du cinéma étatsunien des années 1920, coiffée d'un « chapeau bobette ».

Source : Library of Congress, Prints & Photographs Division, LC-DIG-ggbain-38806 [hdl.loc.gov/loc.pnp/ggbain.38806] (domaine public)

chaque soir, pour friser ses cheveux. Les cheveux bobbés, non frisés, c'est... horrible, tout simplement horrible, surtout sous un chapeau¹⁷ ! » Dans la même veine, on aurait commencé à employer le verbe *bober* dans les années 1920 pour désigner l'action de « Tailler d'égale longueur, à la hauteur des lobes des oreilles (en parlant des cheveux de femme)¹⁸ ».

Peu après l'apparition de *bobé* et *bober*, le mot *bobette* se répand dans l'usage canadien-français en rapport avec différents accessoires de mode liés aux cheveux courts. En plus des chapeaux bobettes, on parlera de *bobettes à cheveux* pour désigner des « peignes pliants, qui pendent d'un ruban

17. Oméga [pseudonyme], « À propos des cheveux courts », *Le Canadien*, Thetford Mines, 9^e année, n° 17, 4 octobre 1923, p. 4, col. 5.

18. Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale, 1930, p. 126, article « bober ». On note que le chroniqueur de langage Louis-Philippe Geoffrion, un des principaux auteurs de ce glossaire, avait déjà relevé la forme bobé dans un billet de 1925 (« Zigzags autour de nos parlers », *La Presse*, Montréal, 41^e année, n° 172, 9 mai 1925, p. 24, col. 1). Il y qualifie d'« horrible anglicisme » ce mot qu'on pourrait plus objectivement décrire comme la francisation d'un emprunt et l'indice d'un contact linguistique.

porté au cou¹⁹ » ou encore, en apposition, de *bonnets bobettes* en référence à des « [b]onnets de nuit pour aller avec cheveux courts.²⁰ » Par ailleurs, le mot *bobette* a aussi servi à la même époque à désigner la jeune femme aux cheveux courts elle-même, comme dans une publicité de 1927 qui vante de « petits chapeaux [qui] sont bien faits pour plaire à l'armée des "bobettes" qui s'accroît chaque jour.²¹ »

À la lumière de ces observations, tout porte à croire que *bobé*, *bober* et *bobette* sont apparentés au nom féminin *bobépine*, adaptation de *bobby pin*, qui désigne familièrement les épingles à cheveux en français québécois contemporain. Ce faisant, ces mots liés aux cheveux *courts* seraient aussi de lointains parents de *bobsleigh*, nom emprunté à l'anglais dont le sens étymologique est littéralement « traîneau *court*²² ».

Les bouffants bobettes

Quelques années après s'être intégré dans le vocabulaire de la coiffure, le mot *bobette* se transfère à celui de la lingerie féminine. Dès 1926, on l'utilise pour qualifier un type de bouffants – les bouffants, de nos jours appelés *culottes bouffantes* ou *bloomers*, étant des sous-vêtements alors en vogue chez les jeunes femmes sportives et plus émancipées.

Le mot *bobette* ne désigne alors pas une marque commerciale, mais bien une coupe plus ajustée de bouffants²³. Cette évolution du sens de *bobette* dans le vocabulaire de la mode canadienne-française s'explique probablement par le fait que les vêtements plus serrés étaient aussi adoptés – à l'instar des cheveux à la garçonne – par les jeunes femmes modernes des années 1920.

19. L. N. Poulin Ltée, « Valentins appréciables », *Le Droit*, Ottawa, 11^e année, n° 35, 11 février 1924, p. 3, col. 6.

20. The John Murphy Company Ltd, « Menus articles », *La Presse*, Montréal, 42^e année, n° 158, 22 avril 1926, p. 5, col. 8.

21. J. L. Fortin Ltée, « Nouvelle consignment de 25 douz[aines] de chapeaux de paille et paille et crin pour dames », *Le Nouvelliste*, Trois-Rivières, 7^e année, n° 132, 6 avril 1927, p. 8, col. 5-8.

22. Le mot *bobsleigh* provient de *bob* « in the sense "short" » et de *sleigh*, selon le site *Lexico*, Oxford University Press, 2021, article « bobsleigh », en ligne [www.lexico.com/en/definition/bobsleigh], consulté le 18 juin 2021. Ainsi, *bobsleigh* serait un cognat de *bobettes*. Notons qu'on avait déjà employé *bobettes* en Estrie pour référer à un petit traîneau de débusquage ou de débardage, aussi appelé *bob* ou *bobsleigh* à l'époque (Gaston Dulong et Gaston Bergeron, *op. cit.*, questions 966, 1089a, 1096, 1110 et 1305b).

23. Ces deux extraits de publicités montréalaises permettent d'entrevoir qu'on a déjà employé *bobette* en référence à une coupe de bouffants : « Pantalons avec genoux godés [plissés], élastique à la taille – bouffants du nouveau modèle bobette, et un petit nombre de bouffants ordinaires – unis avec élastiques aux genoux ou avec ruché [étouffe plissée] » (Magasins Eaton, « Grande offre spéciale dans la lingerie », *La Presse*, Montréal, 42^e année, n° 162, 27 avril 1926, p. 12, col. 4.) ; « Caleçons [...], fourche renforcée, bien finis avec étroite bordure au bas. Couleurs : rose pâle, noir, blanc. Tailles : bobette, moyennes et grandes » (Henry Morgan & Co. Ltd, « Les sous-vêtements de soie Kayser », *La Presse*, Montréal, 42^e année, n° 305, 14 octobre 1926, p. 7, col. 5.). Le mot commence à être employé seul, au pluriel, dès 1927, comme dans cet extrait de publicité : « Bobettes et Bouffants de soie » (Sobie's, « Réouverture de notre premier magasin », *La Presse*, Montréal, 43^e année, n° 138, 30 mars 1927, p. 4, col. 7).

Pratiquement exclusif au français jusqu'à ce moment, le mot *bobette* se diffuse alors à l'anglais canadien, notamment dans les publicités de manufacturiers du Québec qui annoncent çà et là des ventes de *Bobette Bloomers*²⁴.

Dès la fin des années 1920, le mot *bobettes* est attesté de manière récurrente dans les journaux de partout au Québec, aussi bien à Sherbrooke, Québec, Montréal qu'à Trois-Rivières, pour désigner les sous-vêtements féminins. Il est possible d'en relever des centaines d'attestations dans les années 1930, mais le mot se raréfie des publicités durant les années 1940. Il semblerait que les sous-vêtements féminins bouffants aient perdu en popularité sous l'effet de la Seconde Guerre mondiale, qui affectait pratiquement tous les secteurs de la société, dont celui de la mode.

Les bobettes contemporaines

Le mot *bobettes* est marginalement attesté à l'écrit pendant les décennies qui suivent²⁵, jusqu'à sa résurgence manifeste durant les années 1970. Après une éclipse d'une trentaine d'années, le mot a légèrement changé de sens et désigne aussi bien des sous-vêtements pour hommes que pour femmes. L'évolution des coupes de vêtements et la possibilité que le mot a pendant un moment perdu en vigueur auraient favorisé sa désémantisation partielle et donc l'élargissement de son sens. À sa réapparition, l'emploi semble particulièrement vigoureux au Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais il est aussi attesté dans le reste de la province, tant à Montréal qu'à Québec²⁶.

24. P. ex., un journal anglophone de Sherbrooke, une ville alors bilingue et très active dans le secteur manufacturier, annonce en 1926 la vente de « Step-Ins and Bobette Bloomers » (C. O. Saint-Jean Ltd, « The Gift Exquisite », *Sherbrooke Daily Record*, Sherbrooke, 9 décembre 1926, p. 8, col. 5-6).

25. Il est difficile de se prononcer rigoureusement sur la vigueur du mot *bobettes* dans l'usage québécois des années 1940 aux années 1960, faute de données suffisantes. Il est probable que le mot ait perduré à l'oral, mais ait alors perdu en vigueur. Le mot, marginalement attesté dans les années 1940 (p. ex. Peoples 5¢ to \$1.00 Stores Ltd, « Bobettes en coton et soie », *Le Nouvelliste*, Trois-Rivières, 28^e année, n° 173, 27 mai 1948, p. 5, col. 5) et les années 1960 (p. ex. Louis Gendreau, « Une coopérative antiféministe ? », *Le Quartier latin*, Montréal, vol. 49, n° 16, 8 novembre 1966, p. 5, col. 6), n'a pu être relevé dans aucun écrit des années 1950. Les locuteurs que nous avons interrogés à ce sujet nous ont dit avoir commencé à utiliser le mot *bobettes* dans les années 1970 ou 1980.

26. Dans les années 1970, le mot est employé sans mentions particulières dans les périodiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean (p. ex. Martha Gagnon, « Le plus grand saut en hauteur », *Le Progrès-dimanche*, Chicoutimi, 83^e année, n° 47, 19 décembre 1971, p. 26, col. 1), aussi bien que dans ceux de Québec (p. ex. Marie-France Desrochers et autres, « Une foi en l'homme créateur », *Le Soleil*, 74^e année, n° 192, 14 août 1971, p. 35, col. 3) ou de Montréal (p. ex. Normand Desjardins, « Normand Desjardins, jeune écrivain ? C'est moi, eh oui! », *La Presse*, Montréal, vol. 17, n° 45, 8 novembre 1975, cahier « Perspectives », p. 12, col. 4).



Extrait de la bande dessinée *Blondinette*

Le mot *bobettes* est employé en référence à un sous-vêtement pour hommes dans cette traduction québécoise d'une bande dessinée étatsunienne des années 1970.

Le mot générique *underwear* (littéralement *sous-vêtement*) est employé dans le phylactère de l'original anglais (daté du 4 avril 1976).

Source : [Chic] Young et [Jim] Raymond, « Blondinette [*Blondie*] », *Le Soleil*, Québec, 80^e année, n^o 83, 2 avril 1976, supplément illustré, p. 4, col. 4 (utilisation équitable)

Conclusion

Le chemin exact parcouru par le mot *bobettes* n'est pas définitivement éclairci. Toutefois, les lignes de force de son histoire semblent dorénavant tracées. Selon toute vraisemblance, le mot est apparenté à l'anglais *bobbed* « coupés courts », employé pour qualifier des cheveux. Sans être assurément lié au surnom féminin *Bobette*, il ne serait pas impossible que le nom propre ait exercé une attraction paronymique, c'est-à-dire une influence de forme, sur la francisation de l'emprunt à l'anglais.

Apparu en français du Québec dans les années 1920, le nom commun *bobette* est d'abord employé dans le syntagme *chapeau bobette*, qui fait référence aux chapeaux cloches. Le nom a ensuite été rapidement associé à certains vêtements courts de la mode garçonne popularisée par les *flappers*, dont les culottes bouffantes plus ajustées, dites *bouffants bobettes* ou *bobettes* tout court.

Pratiquement sorti de l'usage écrit des années 1940 à 1960, le mot réapparaît en force dans les années 1970. Il désigne alors un type de sous-vêtements contemporains plus générique, portés aussi bien par les hommes que les femmes. Le mot étant attesté dans les quatre coins du Québec tant durant les années 1920 et 1930 que des années 1970 à aujourd'hui, son antériorité ou sa vigueur particulière dans les parlers de Charlevoix et du Saguenay–

Lac-Saint-Jean paraît incertaine. De nos jours, l'usage de *bobettes* est fréquent à la grandeur du Québec, chez les locuteurs de tous âges, et le vocable présente deux acceptions usuelles : l'une générique, l'autre plus spécifique.

À notre sens, l'étude de cet emprunt illustre l'intérêt des anglicismes, qui viennent souvent enrichir le lexique du français québécois et rehausser l'histoire de sa portion plus familière. Elle montre aussi comment la culture intime du sous-vêtement au Québec, jusque dans une de ses unités lexicales, a été sujette à une influence à la fois française et américaine. Bien qu'elle soit maintenant défrichée, l'histoire du mot *bobettes* a encore le potentiel de susciter quelques débats, tout comme pourrait le faire la question de sa signification culturelle, des débats qui ne manqueront pas d'attirer les oreilles curieuses et peut-être même d'amuser les cœurs légers.

Annexe

bobette [bo.bet]

□ Nom féminin; plus fréquent en contextes informels, dans le discours oral et spontané.

- **I.** (nom singulier, avec ou sans majuscule initiale, plus fréquemment attesté dans les années 1920 et 1930) *Bobette* ou *bobette*

Jeune femme qui suit la mode à la garçonne, caractérisée par le port de cheveux courts. (*≈ flapper*)

« Nos acheteurs lors de leur séjour à Paris ont choisi spécialement ces modèles pour les “**bobettes**” » (*La Presse*, 8 mars 1927, p. 5, col. 6-8)

- ◆ **I.1.** (employé comme complément juxtaposé)

Se dit d'un vêtement ou d'un accessoire distinctif de cette mode.

- **I.1.a.** (nom composé masculin) *chapeau Bobette* ou *chapeau bobette*

Chapeau féminin en forme de cloche, généralement fait de feutre souple.

(*≈ chapeau cloche*)

« Les chapeaux “**Bobette**” reflètent l'esprit de la jeunesse par leur bord incliné et leurs broderies de soie ou de métal. » (*La Presse*, 21 septembre 1925, p. 5, col. 8)

- **I.2.b.** (nom composé masculin) *bouffant Bobette* ou *bouffant bobette*; aussi (nom pluriel, par ellipse) *bobettes*

Sous-vêtement féminin semblable aux culottes bouffantes traditionnelles, mais de coupe plus ajustée. (*≈ bloomer ajusté*)

« les nouveaux **bouffants bobette**, que toute femme sait apprécier. » (*La Presse*, 29 novembre 1927, p. 15, col. 4)

« Nous faisons à nos clientes une offre spéciale de camisoles, bouffants et **bobettes** en soie rayon. » (*La Presse*, 30 mars 1928, p. 9, col. 7)

- **II.** (nom pluriel, plus fréquemment attesté depuis les années 1970) *bobettes*
Sous-vêtement porté à la hauteur du bassin, qui recouvre les parties intimes.
 (≈ *boxeur; caleçon; culottes*)
 « Les bas, les culottes, les chemises, les **bobettes**, les serviettes... continueront à flotter dans les arrière-cours de Saint-Hubert et à se gonfler d'air frais. Vive les cordes à linge ! Que le vent emporte les sècheuses électriques ! » (*La Presse*, 20 septembre 1977, cahier « Rive Sud », p. 3, col. 5)

- ◆ **II.1.** (*stricto sensu*, par opposition à d'autres types de sous-vêtements)
Sous-vêtement moulant, échancré en triangle, qui recouvre les parties intimes et une bonne partie du fessier, mais laisse à découvert l'essentiel des cuisses.
 (≈ *slip*)
 « Le chandail officiel du Canadien, le vrai avec nom et numéro, est à 329,95 \$. Mais il y [a] aussi les tuques, les mitaines, les boxers, les **bobettes** (19,95 \$), les cravates (34,95 \$), les camisoles... » (*La Presse*, 22 novembre 2005, p. S8, col. 1)